Louis MERCIER (Sherbrooke, Canada)

Quand les dictionnaires se mettent au service de la science

1. Introduction

Les noms de plantes et d'animaux constituent une partie non négligeable de la nomenclature des dictionnaires, qui leur consacrent plusieurs milliers d'entrées. Il s'agit donc là d'un objet lexicographique digne d'intérêt. Le traitement de cette catégorie de mots pose à la lexicographie des difficultés particulières, qui tiennent notamment aux conditions suivantes :

1) la description de ces noms concrets doit inévitablement passer par la description des êtres qu'ils servent à dénommer ;
2) ces êtres vivants font déjà l'objet d'une description scientifique de la part des spécialistes de la biologie, zoologistes et botanistes ;
3) ces spécialistes ont déjà développé un mode de classification systématique, ou taxinomie, qui est relativement complexe, peu connu des non spécialistes, mais qui fait autorité ;
4) enfin, ce système de classification est doublé d'une terminologie savante dont un certain nombre d'éléments ont également cours dans la langue générale, soit parce qu'il s'agit d'emprunts à la langue générale, comme chouette, chevreuil, crabe et sapin, soit parce qu'il s'agit de termes d'origine savante aujourd'hui banalisés, comme rapace, mammifère, crustacé et conifère. C'est sur l'utilisation de termes taxinomiques dans le discours lexicographique, et plus particulièrement dans la définition, que portera la présente communication.

2. La classification taxinomique

La démarche taxinomique consiste à proposer une classification des êtres vivants basée sur des critères morphologiques permettant de distinguer et de regrouper les formes vivantes les plus apparentées. Cette classification s'inscrit dans la perspective de l'évolution des espèces et comporte plusieurs niveaux d'inclusion. Chaque regroupement ou unité taxinomique est identifié par un terme générique que nous appellerons *taxon*.

À l'intention de ceux qui sont moins familiers avec ce système de classification, nous avons préparé le tableau 30 (en annexe, p. 412) qui illustre la classification des espèces animales regroupées au sein de la famille des cervidés, tout en ne retenant que les niveaux principaux. À l'intérieur du règne animal, en partant du niveau d'inclusion le plus large vers le plus étroit, les cervidés sont classés dans l'embranchement des vertébrés, qui sont pourvus d'une colonne vertébrale ; puis dans la classe des mammifères, caractérisés par

une température corporelle constante, la présence de poils et de mamelles ; puis dans le superordre des ongulés, qui sont pourvus de sabots ; plus précisément dans l'ordre des artiodactyles qui présentent un nombre pair de doigts ; puis dans le sous-ordre des ruminants dont l'estomac à plusieurs poches permet la rumination. À l'intérieur de ce sous-ordre, c'est notamment par la présence de bois caducs chez les mâles que la famille des cervidés se distingue de celle des bovidés. Au sein des cervidés, on reconnaît quatre sous-familles divisées en dix-sept genres, parmi lesquels sont réparties une quarantaine d'espèces particulières. Les deux premières sous-familles ne comptent que des représentants asiatiques. C'est dans les deux dernières, celle des cervinés et celle des odocoïleinés, elle-même subdivisée en cinq tribus, qu'on retrouve les espèces les mieux connues des Européens et des Nord-Américains. Les principaux noms français sont donnés au bas du tableau, les dénominations caractéristiques du français québécois ou d'emploi plus courant en Amérique du Nord figurant sur la dernière ligne. Dans les dictionnaires usuels, on ne traite que les noms en gras, dont nous reparlerons plus loin.

3. L'utilisation des taxons dans les dictionnaires usuels

En parcourant au hasard n'importe quel dictionnaire actuel du français, de type général, on constatera rapidement que, lorsqu'il s'agit de décrire des noms de plantes ou d'animaux, les lexicographes font tous – quoique à des degrés divers – un usage assez régulier des concepts classificatoires élaborés par les sciences naturelles et des taxons qui leur sont associés. Mais ils ne sont guère loquaces sur cet aspect de leur pratique. Dans le cadre des travaux que nous poursuivons à l'Université de Sherbrooke sur le traitement des noms d'espèces naturelles, nous avons commencé à examiner cette composante du discours lexicographique.[1] Nous nous sommes particulièrement intéressé aux quatre dictionnaires usuels suivants : *Dictionnaire Hachette encyclopédique* (DH, 1994), *MaxiDico* (MD, 1996), *Petit Larousse* (PL, 1998) et *Petit Robert* (PR, 1993). Nous nous attendions évidemment à ce que le contenu des trois premiers ouvrages, du genre « encyclopédique », révèle une plus forte influence de la description scientifique et, partant, contienne davantage de taxons que le PR. Nous vous faisons part ici des premières observations que nous avons pu tirer de cette étude comparative, d'abord sur le mode de présentation des taxons, puis sur leur sélection.

[1] Ces travaux sont financièrement soutenus par les fonds FCAR (Gouvernement du Québec) et CRSH (Gouvernement du Canada), ainsi que par l'Université de Sherbrooke. Elle s'inscrit dans les activités du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois de cette université.

3.1. La présentation des taxons

En ce qui concerne la présentation des taxons, nous regarderons où ils sont localisés dans l'article, comment ils sont introduits et comment ils sont intégrés à la définition.

3.1.1. La localisation des taxons

À la lecture des articles *Bœuf* du PR [1] et *Cerf* du DH [2], on constate que, quel que soit le dictionnaire, les taxons peuvent occuper une place importante dans la définition et se loger également dans l'exemple. Dans le PR, la définition s'ouvre sur une séquence de trois termes correspondant à trois rangs taxinomiques différents – *mammifère* (classe), *artiodactyle* (ordre) et *ruminant* (sous-ordre) – et on profite de l'exemple pour mentionner le taxon de famille *bovidés*. L'exemple du DH sert à introduire des taxons d'espèce latin et français.

[1] Bœuf PR ***Mammifère artiodactyle ruminant*** domestique (incluant taureau, vache, veau). Les bœufs, avec les moutons et les antilopes, constituent la **famille des *bovidés***. L'espèce bœuf. ‹...›.

[2] Cerf DH ***Mammifère ruminant*** mâle **de la famille des *cervidés***, portant des bois qui se renouvellent chaque année avant le rut. « ***Cervus elaphus*** » est le ***cerf commun*** d'Europe.

[3] Daim PL ***Mammifère ruminant*** des forêts d'Europe, à robe tachetée de blanc et à bois aplatis à l'extrémité,. (Haut. au garrot 90 cm ; cri : le daim brame ; la femelle est la daine ; le petit est le faon ; **genre *Dama***, **famille des *cervidés***).

Dans les dictionnaires encyclopédiques, surtout dans le PL, les taxons peuvent en outre prendre place dans une brève section encyclopédique, nettement distincte de la définition et de l'exemple, comme c'est le cas dans la parenthèse qui fait suite à la définition de *daim* [3].

3.1.2. L'identification du rang taxinomique en cause et de la valeur du taxon

Comme on peut le constater à partir des exemples cités [1]–[6], une partie seulement des taxons utilisés sont précédés de la mention explicite du rang taxinomique auquel ils sont associés (***genre*** *Dama*, ***famille des*** *cervidés*, ***ordre des*** *artiodactyles*, etc.), ce qui n'aide pas les utilisateurs non initiés. Mais ce qui porte davantage à conséquence, c'est que les lexicographes parfois font usage de taxons qui ne figurent pas à leur nomenclature. Les préfaciers du PR (1993 : XI) ont pris la peine d'en avertir leurs lecteurs : « Tous les mots utilisés dans les définitions ‹...› sont eux-mêmes définis dans l'ouvrage ; seule exception, les taxons des classifications scientifiques cités entre parenthèses, qui amorcent une recherche encyclopédique éventuelle. » D'après nos sondages, ce commentaire semble se vérifier. Par ailleurs, ce n'est pas parce que la question n'est pas abordée dans les autres dictionnaires que la situation y est différente. Bien au contraire. Dans le MD, nous avons maintes fois pu constater que même les taxons utilisés dans le corps de la définition pouvaient être absents de la nomenclature, notamment les très nombreux taxons de famille.

3.1.3. L'intégration des taxons à la définition

Concernant la présentation des taxons figurant dans la définition, on remarquera, en comparant les articles *Cervidés* des PR, DH et MD, qu'ils peuvent soit être complètement intégrés à la paraphrase définitionnelle, soit en être isolés par des parenthèses, la pratique variant d'un article à l'autre, comme on le voit pour *ruminant* (en [4] et [5]) et *artiodactyle* (en [5] et [6]). Le contenu des parenthèses est plaqué à la définition, généralement en rupture avec sa syntaxe. Il est clair que la mise entre parenthèses des taxons contribue à les présenter comme des données définitoires non nécessaires et à mettre en relief leur valeur encyclopédique, valeur reconnue comme telle par les préfaciers du PR dans l'extrait précédemment cité.

[4] *Cervidés* PR **Famille de *mammifères ongulés* (*ruminants*)** dont les mâles portent des appendices frontaux caducs, les bois*. ‹...›

[5] *Cervidés* DH **Famille de *mammifères artiodactyles ruminants*,** dont le cerf est le type. ‹...›

[6] *Cervidés* MD **Famille des *ruminants* (ordre des *Artiodactyles*)** remarquables par leurs bois, représentés par le cerf, le chevreuil, l'élan, le wapiti, etc. ‹...›

3.2. Le choix des taxons mentionnés

Passons maintenant à la question du choix des taxons présents dans la définition. Comme en principe tous les lexicographes peuvent avoir accès au même système de référence scientifique, on pourrait s'attendre à ce que, pour définir le même nom d'animal ou de plante, des dictionnaires au profil similaire aient tendance à choisir à peu près les mêmes taxons.

3.2.1. Le traitement des noms d'animaux de la famille des cervidés

Le tableau 31 (en annexe, p. 413) nous donne un bon aperçu de la situation réelle. Il permet de comparer, sur ce point, le traitement réservé dans nos quatre dictionnaires usuels aux divers noms de cervidés dont il a été question plutôt. En plus d'être de dimension raisonnable, cette famille des grands mammifères présente l'avantage de compter un bon nombre d'animaux assez largement connus et de s'inscrire à l'intérieur de classes génériques dont les taxons sont en partie banalisés. La liste maximale des noms de cervidés répertoriés dans les nomenclatures de ces dictionnaires s'élève à douze, pour un maximum de treize définitions, qui ne se retrouvent intégralement que dans le PR.[2] On a retenu les dénominations de tous les cervidés indigènes d'Europe (*cerf*, *chevreuil*, *daim*, *élan* et *renne*) et de la plupart des cervidés nord-américains (*caribou*, *orignal* et *wapiti* – pendants de *renne*, *élan* et *cerf* – ainsi que *chevreuil* – comme synonyme usuel au Canada de *cerf de Virginie* – et *cariacou* – autre synonyme occasionnel et peut-être vieilli de *cerf*

---

[2] Trois dénominations manquent au DH : *axis*, *cariacou* et *muntjac*. *Axis* est également absent du MD. Le PL ne relève pas le deuxième emploi, spécifiquement québécois, de *chevreuil*.

de Virginie). S'ajoutent à cela deux noms de cervidés asiatiques (*axis* et *muntjac*) et le nom d'un cervidé fossile (*mégacéros*).

3.2.2. Le choix de l'incluant

En principe toujours, selon le modèle scientifique disponible, tous ces mots pourraient être définis par rapport au même niveau d'inclusion, dans une paraphrase commençant par le mot *cervidé*, qui serait ensuite complété par des traits distinctifs appropriés à chaque cas, traits relatifs à l'habitat, à la morphologie, au comportement ou à la valeur pour l'homme des animaux dénommés. Rappelons que *cervidé* est le terme au contenu sémantique le plus riche qui puisse servir d'incluant à toutes les définitions. Malgré son origine savante, il ne présente pas une opacité ou un degré de technicité tel que les lexicographes doivent cherchent à l'éviter, du moins pas dans le type d'ouvrages étudiés.

Dans le tableau 31, on constate que *cervidé* est effectivement l'incluant le plus largement employé ; on le retrouve dans douze des quarante-cinq définitions comparées, soit plus du quart. Toutefois, il est fortement concurrencé par *cerf* et *mammifère*, qui servent de support à neuf définitions (20 %) chacun. Viennent ensuite, par rang décroissant, *ruminant*, *élan*, *renne* et *cerf de Virginie*. Mis à part *cerf de Virginie*, qui est clairement employé comme définissant synonymique, on se retrouve devant six incluants qui correspondent à cinq niveaux différents d'inclusion. Les définitions du PR se répartissent sur les cinq niveaux, celles des autres dictionnaires sur quatre chacun, le niveau non utilisé variant d'un ouvrage à l'autre. Le tableau 31 nous offre donc une nouvelle occasion de constater jusqu'à quel point la pratique lexicographique est variée. Dans le PR, le mot *daim* (l. 20) est directement mis en rapport avec la famille des cervidés alors que *renne* (l. 9) est d'abord mis en relation avec la très large classe des mammifères. Le mot *daim* est présenté comme un hyponyme de *cervidé* dans le DH (l. 16) et le PR (l. 20), du mot *ruminant* dans le MD (l. 13), du mot *mammifère* dans le PL (l. 5). Pour qui n'est pas habitué à jeter un regard critique sur le contenu des dictionnaires, il y a lieu d'être étonné de la très grande variation observée à l'intérieur de chaque pratique tout comme de celle observée d'une pratique à l'autre. Ceux qui accusent les dictionnaires de se recopier textuellement pourront trouver là matière à réflexion...

3.2.2.1. Les incluants associés à des rangs supérieurs à la famille

Parmi les termes génériques faisant référence à des rangs taxinomiques supérieurs à la famille susceptibles d'être utilisés comme incluants, on ne retrouve que *mammifère* et *ruminant*. D'emploi courant dans tous les ouvrages comparés, *mammifère* peut avoir été préféré à *cervidé* en raison de son plus haut degré de banalisation, mais on ne peut pas en dire autant de *ruminant* qui conserve sa connotation technique. Son emploi comme incluant dans la définition de *chevreuil* (l. 11 et 12) est très juste du point de vue scientifique, mais il est permis de croire que le non spécialiste en percevrait davantage la pertinence dans la définition des noms de bovidés que dans celle des noms de cervidés.

3.2.2.2. Les incluants *cervidé* et *cerf*

Nous comparerons maintenant l'emploi des mots *cervidé* et *cerf*, qui se présentent comme des concurrents. À propos de *cervidé*, on constate que c'est l'incluant privilégié par le MD et le DH, celui-ci y ayant recours dans plus de 50 % des cas. À ce terme d'origine savante, qu'il ignore totalement, le PL préfère nettement le mot *cerf* qui figure dans près de 50 % de ses définitions. *Cerf* est à son tour ignoré du MD et utilisé une seule fois dans le DH. De son côté, le PR est également partagé entre les deux incluants. Nous avons donc essayé de vérifier si les quatre ouvrages reconnaissaient la même valeur aux deux mots. Dans le cas de *cervidé*, c'est la reconnaissance claire et unanime de son statut de taxons de famille (*cf.* ci-dessus [4]-[6]). Dans le cas de *cerf*, toutes les définitions précisent qu'il désigne des animaux de la famille des cervidés. Mais lesquels au juste ? Sa valeur taxinomique n'est précisée que dans le MD qui l'associe explicitement au genre *Cervus*. Cette valeur semble être confirmée, par le choix de l'exemple dans le DH (l. 7), par le choix des traits distinctifs dans le PL (*1,50 m de haut* ; *vivant en troupeau*) et le PR (*vivant en troupeaux*). Comment expliquer alors que ces deux dictionnaires en fassent usage comme incluant pour définir des noms de cervidés, comme *cariacou* (l. 29) et *élan* (l. 30 et 34) qui appartiennent non seulement à d'autres genres de la même famille, mais encore à d'autres sous-familles ? Il faut donc qu'ils lui reconnaissent une valeur plus large que celle identifiée par le MD.

Du côté de la terminologie zoologique, il est clair aujourd'hui que l'*élan* n'est pas un *cerf* quoiqu'en disent le PL et le PR. Si, dans la langue spécialisée, le mot *cerf* a longtemps joué le rôle de taxon de famille tout en servant par ailleurs de nom spécifique à l'espèce européenne (*Cervus elaphus*) considérée comme le type de cette famille, cette situation n'y a plus cours aujourd'hui. Depuis son introduction, dans la seconde moitié du XIXe s. (TLF, sens 2), c'est à *cervidé* que ce premier rôle a été dévolu, l'extension d'emploi de *cerf* comme générique ayant été réduite aux limites du genre *Cervus*, tel que précisé dans le MD. Pour être fidèles à la description scientifique, le PL et le PR ne devraient-ils pas en principe tenir compte de l'évolution de la terminologie et opter pour *cervidé*, à l'instar du MD et du DH ?

Il ne faut pas se prononcer trop hâtivement. Nous touchons là à deux difficultés interreliées de la pratique lexicographique qui, en raison de leur complexité, ne pourront pas être traitées dans le cadre de cette présentation, mais qu'il convient de signaler brièvement. La première concerne la mise à jour de la terminologie utilisée et des données descriptives contenues dans les articles consacrés à des noms de référents concrets inclus dans l'objet de description des sciences. On sait que les connaissances sur les espèces vivantes ne cessent de progresser, que ces progrès entraînent des réaménagements dans la classification systématique et conséquemment des modifications dans la terminologie qui est chargée de la refléter. Dans la mesure où, depuis le XIXe siècle, la description lexicographique est largement assujettie à la description scientifique, les lexicographes ne peuvent faire abstraction de ces changements. Par ailleurs, le fait qu'un groupe de spécialistes cessent d'utiliser un terme ou en modifient la notion, n'entraîne pas immédiatement un changement des usages en dehors de ce cercle spécialisé. L'ancien usage peut se maintenir longtemps dans

les ouvrages de vulgarisation et plus longtemps encore chez les non spécialistes.[3] Dans le cas présent, il est difficile de savoir si on a préféré s'aligner sur la langue générale ou tout simplement négligé de procéder à l'actualisation de la terminologie utilisée. Dans la première éventualité, la situation demeure problématique puisqu'à l'article *Cerf*, ni le PR, ni le PL ne distinguent nettement son emploi générique de son emploi spécifique.

3.2.2.3. Les incluants associés à des rangs inférieurs

Comme incluants correspondant à des rangs inférieurs, on a unanimement utilisé *élan* pour définir *orignal* et, dans trois dictionnaires sur quatre, utilisé *renne* pour définir *caribou*. Pour un Européen, ce choix pourra sembler aller de soi. Pourtant, dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, publié en 1992 par la maison Robert, on a plutôt fait appel à *mammifère* (s.v. *Caribou*) et à *cervidé* (s.v. *Orignal*), respectant ainsi le point de vue des francophones nord-américains, pour qui *élan* et *renne* ne sont pas vraiment perçus comme des hyperonymes d'*orignal* et de *caribou*, mais plutôt comme des co-hyponymes de *cervidé*, la différence de dénomination correspondant à une distribution géographique différente des sous-espèces. Outre l'influence sur le choix de l'incluant du point de vue adopté, ces exemples nous permettent de constater que si l'unité de base de la classification scientifique est systématiquement l'espèce biologique, il en est souvent autrement sur le plan du fonctionnement linguistique spontané, ce que le lexicographe trop obnubilé par le savoir scientifique peut avoir tendance à oublier.

3.3. Le choix des taxons qui viennent compléter l'incluant

Après avoir fait un tour d'horizon des taxons qui sont utilisés comme incluants, nous jetterons un très rapide coup d'œil à ceux qui viennent compléter l'incluant. Les taxons des niveaux supérieurs présentant un contenu sémantique plus pauvre, il est normal que leur choix comme incluant soit compensé par un accroissement des spécificateurs, dont une partie provenant de la catégorie des taxons inférieurs. Il est intéressant de constater que le mot *cervidé* est présent, sous diverses formes et à divers endroits, dans tous les articles dont la définition commence par les incluants *mammifère* et *ruminant*, ce qui vient confirmer son importance comme élément de référence scientifique.[4] En ce qui a trait au choix des autres éléments de référence, la pratique est nettement plus variée. Le PR, par exemple, s'en tient aux taxons des rangs supérieurs, mais hésite entre *ruminant* (l. 6 et 23), *artiodactyle*[5] (l. 21) et *ongulé* (l. 9). Du côté des trois dictionnaires encyclopédiques, le registre est plus étendu, mais avec une nette dominante dans les niveaux inférieurs de genre et d'espèce, pour ce qui

---

[3] Plus d'un siècle après l'introduction de *cervidé*, on écrivait encore à l'article *cerf* du GDEL la note encyclopédique suivante : « Il existe une vingtaine de genres et une quarantaine d'espèces de cerfs, répandus dans toutes les zones boréales d'Europe et d'Asie, ainsi que dans les deux Amériques. » Dans le TLF, cet emploi de *cerf*, clairement dégagé, est qualifié de *vieilli*; voulait-on dire *vieilli dans la terminologie zoologique* ?

[4] Il lui arrive même de figurer après un incluant de niveau similaire (l. 30) ou inférieur (l. 42 et 44).

[5] L'association *cervidé artiodactyle* (l. 22) est maladroite, tout cervidé étant un artiodactyle.

est du PL et du DH.[6] Le PL fait mention du genre à quatre reprises (l. 1,5,8 et 30) et une fois de l'espèce (l. 32). Le DH signale une seule fois le genre (l. 2), mais sept fois l'espèce (l. 7, 16, 24–27 et 36) ; dans le cas de *chevreuil* au sens québécois (l. 26), il signale le nom technique français de l'espèce en plus de son nom scientifique latin.

4. Conclusion

Voilà qui termine le tour d'horizon des éléments taxinomiques présents dans notre corpus. On retiendra de cette étude comparative que les dictionnaires usuels du français, lorsqu'il s'agit de décrire des noms d'espèces naturelles, affichent une nette tendance à puiser abondamment aux concepts et termes classificatoires de la biologie. De façon générale, dans notre corpus, c'est le taxon de rang familial qui est nettement privilégié comme élément de référence scientifique. Au delà de ces observations, on ne peut que conclure à une très grande variation dans la pratique, que ce soit d'un dictionnaire à l'autre ou à l'intérieur d'un même ouvrage ; et cela vaut autant pour la présentation des taxons que pour leur sélection.

À peine avons-nous effleuré notre objet d'étude que déjà surgissent plusieurs questions relativement fondamentales. Jusqu'à quel point est-il souhaitable que la description lexicographique se rapproche de la description scientifique, adopte ses concepts et sa terminologie ? Qu'a-t-elle à y gagner ? ou à y perdre ? Quelle est l'utilité réelle, dans le discours définitionnel, de tous ces termes savants dont bon nombre échappent à la nomenclature ? Données nécessaires qui servent l'économie des dictionnaires ? véritables relais encyclopédiques ? ou étalage de connaissances pour épater la galerie ? Un alignement trop rigide sur le point de vue de la science ne risque-t-il pas de nuire à la description du véritable fonctionnement des mots ? Toutes ces questions et bien d'autres, nous incitent à poursuivre nos travaux.

Références bibliographiques

DH : Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré (1994) : Paris, Hachette,.

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, (1993[2]) : Saint-Laurent (Québec), DicoRobert inc., éd. revue et corrigée.

EISENBERG, J. F. (1981) : The Mammal Radiations. An analysis of Trends in Evolution, Adaptation, and Behavior, Chicago, The University of Chicago Press.

GDEL : Grand dictionnaire Larousse encyclopédique (1982) : Paris, Librairie Larousse.

MD : Dictionnaire encyclopédique de la langue française. Le Maxidico (1996) : Paris, Éditions de la connaissance.

---

[6] Ces niveaux sont généralement identifiés par leur seul nom scientifique latin, le nom de genre se réduisant à un seul mot, le nom d'espèce comportant toujours deux éléments. Ces taxons ne sont jamais syntaxiquement intégrés à la définition; le PL les réserve à sa section encyclopédique.

MERCIER, L. (1998) : « La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires du français : le cas du vocabulaire ornithologique », in : Simoni-Aurembou, M.-R. (éd.), Français du Canada – français de France. Actes du cinquième colloque de Bellême (3–7 juin), Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

PL : Le Petit Larousse illustré 1998, Paris, Larousse, 1997.

PR : Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (1993) : Paris, Dictionnaires Le Robert.

TILLIER S. (dir) (1992) : Encyclopédie du règne animal. Le règne animal A à Z, Paris, Bordas.

The New Encyclopedia Britannica, (Mammals) (1997) : vol. 23, 455–456.

TLF : Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789–1960) (1971–1994) : Paris, Éditions du CNRS–Gallimard,.

WEIGLE, A.S. (1997) : All about deer, http://www.simmons.edu./÷weigle/DeerFamily.html

Tableau 30 : Classification des cervidés

Règne	Animaux												
Embranchement	Vertébrés [« qui possèdent une colonne vertébrale » MD]												
Classe	Mammifères [à température constante, caractérisés « notamment par la présence de poils et de mamelles » MD]												
Superordre	Ongulés [« à sabots » MD]												
Ordre	Artiodactyles [« possédant un nombre pair de doigts » MD]												
Sous-ordre	Ruminants [à deux doigts, « possédant un estomac à plusieurs poches, qui permet la rumination » MD]												
Famille	**Cervidés [« remarquables par leurs bois » MD]**												
Sous-familles (4)	1 Moschinés	1 Muntiacinés		1 Cervinés					1 Odocoileinés (regroupant 5 tribus)				
									Alcini	Odocoileini	Rangiferini	Capreolini	Hydropotini
Genres (17)	1 *Moschus*	2 dont *Elaphodus*	*Muntiacus*	4 dont *Axis*	*Cervus* cerf			*Dama*	1 *Alces*	6 dont *Odocoileus*	1 *Rangifer*	1 *Capreolus*	1 *Hydropotes*
Espèces (40)	3 dont	1.	5 dont	4 dont	9 dont			1	1	2.	1	1	1
Noms latins	*M. moschiferus*	*E. cephalphus*	*M. muntjak*	*A. axis*	*C. elaphus*	*C. (elaphus) canadensis*	*C. unicolor*	*D. dama*	*A. alces*	*O. hemionus*	*O. virginianus*	*R. tarandus*	*C. capreolus*	*H. inermis*
Noms français Binominaux				cerf axis	cerf élaphe cerf commun					cerf mulet	cerf de Virginie			cerf d'eau
Simples (Am. du N.)	porte-musc	muntjac		axis	cerf	wapiti	sambar	daim	élan orignal		[cariacou] [chevreuil]	renne caribou	chevreuil	hydropote

	Dictionnaires consultés				Entrées	Définitions (éléments taxinomiques seulement)	Classe *mammifère*	Super ordre *ongulé*	Ordre *artiodactyle*	Sous-ordre *ruminant*	Famille *cervidé*	Sous-famille? *cerf*	Genre *cerf* [genre latin]	Espèce [nom latin nom français]	Taxons cités dans la section encyclopédique ou dans l'exemple
1.			PL		muntjac	« Mammifère cervidé ‹ ... › »	M				c		→		(genres *Muntiacus* et *Élaphodus*)
2.	DHE				mégaceros	« Mammifère cervidé ‹ ... › (genre *Megaceros*). »	M				c		(g l)		
3.		MD			renne	« Mammifère de la famille des Cervidés »	M				f C				
4.		MD			chevreuil-1	« Mammifère de la famille des Cervidés, genre *Capreolus*. »	M				f C		g l		
5.			PL		daim	« Mammifère ruminant ‹ ... › »	M			r	→			→	(genre *Dama*, famille des cervidés)
6.				PR	cerf	« Mammifère ruminant (*cervidés*) ‹ ... › »	M			r	(c)				
7.	DHE				cerf	« Mammifère ruminant ‹ ... › de la famille des cervidés »	M			r	f c			→	[ex. : « Cervus elaphus » est le cerf commun d'Europe.]
8.			PL		renne	« Mammifère ruminant ‹ ... › »	M			r	→		→		(genre *Rangifer*, famille des cervidés.)
9.				PR	renne	« Mammifère ongulé (*cervidés*) ‹ ... › »	M	o			(c)				
10.			PL		cerf	« Ruminant ‹ ... › »				R	→				(famille des cervidés)
11.			PL		chevreuil-1	« Ruminant ‹ ... › »				R	→				(famille des cervidés)
12.				PR	chevreuil-1	« Ruminant (*cervidés*) ‹ ... › »				R	(c)				
13.		MD			daim	« Ruminant de la famille des Cervidés ‹ ... › »				R	f C				
14.		MD			élan	« Ruminant ‹ ... › de la famille des Cervidés »				R	f C				
15.		MD			cerf	« Ruminant de la famille des Cervidés, genre *Cervus*. »				R	f C		g l		
16.	DHE				daim	« Cervidé ‹ ... › »					Cf			→	(*Dama dama*)
17.		MD			cariacou	« Cervidé ‹ ... › »					Cf				
18.		MD			mégacéros	« Cervidé ‹ ... › »					Cf				
19.		MD			wapiti	« Cervidé ‹ ... › »					Cf				
20.				PR	daim	« Cervidé ‹ ... › »					Cf				
21.				PR	muntjac	« Cervidé (artiodactyles) »			(a)		Cf				
22.		MD			muntjac	« Cervidé artiodactyle ‹ ... › »			a		Cf				
23.				PR	mégacéros	« Cervidé (*ruminants*) »				(r)	Cf				
24.	DHE				élan	« Cervidé ‹ ... › (*Alces alces*) ‹ ... › »					Cf			(e l)	
25.	DHE				chevreuil-1	« Cervidé ‹ ... › (*Capreolus capreolus*) ‹ ... › »					Cf			(e l)	
26.	DHE				chevreuil-2	« Cervidé ‹ ... › (*Odocoileus virginianus*, cerf de Virginie) ‹ ... › »					Cf			(e l, e f)	
27.	DHE				caribou	« Cervidé ‹ ... › (*Rangifer tarandus*, ordre des artiodactyles) ‹ ... › »			(a)		Cf			(e l)	
28.			PL		axis	« Cerf ‹ ... › »						Cf			
29.			PL		cariacou	« Cerf ‹ ... ›, autsi appelé *cerf de Virginie* »					Cf			e f	
30.			PL		élan	« Cerf ‹ ... › »					Cf		→		(genre *Alces*, famille des cervidés)
31.			PL		mégacéros	« Cerf ‹ ... › »						Cf			
32.			PL		wapiti	« Cerf ‹ ... › »						Cf		→	(nom sc. *Cervus canadensis*)
33.				PR	axis	« Cerf ‹ ... › »						Cf			
34.				PR	élan	« Cerf ‹ ... › »					Cf				
35.				PR	wapiti	« Cerf ‹ ... › »						Cf			
36.	DHE				wapiti	« Cerf ‹ ... › (*Cervus elaphus*) ‹ ... › »						Cf		(e l)	
37.	DHE				orignal	« Élan ‹ ... › »								É	
38.		MD			orignal	« Élan ‹ ... › »								É	
39			PL		orignal	« Élan ‹ ... › »								É	
40.				PR	orignal	« Élan ‹ ... › »								É	
41.			PL		caribou	« Renne ‹ ... › »								R	
42.				PR	caribou	« Renne ‹ ... › (*cervidés*). »					(c)			R	
43.		MD			caribou	« renne ‹ ... ›, *Rangifer tarandus* »								R e l	
44				PR	cariacou	« Cerf de Virginie ‹ ... › (*cervidés*) »					(c)			C V	
45				PR	chevreuil-2	« Cerf de Virginie ‹ ... › »								C V	

Tableau 31 : Taxons utilisés comme incluant ou comme complément de l'incluant